

Conseil Communal de la Ville de Bruxelles le 21 septembre 2015.

Questions orales jointes de M. Fassi-Fihri, M. Maingain et Mme Nagy
concernant « l'avenir du stade roi Baudouin »

M. Fassi-Fihri.- « La situation est claire pour tout le monde : le stade sera définitivement fermé en 2020 », annonçait l'échevin des Sports ce 15 juin lors de la conférence de presse consacrée à l'accord conclu avec les partenaires privés et le RSCA pour la construction du futur stade sur le parking C.

Or reconnaissons que la situation n'est claire pour personne, pas même pour le principal intéressé.

Je souhaiterais aborder l'avenir du mémorial Van Damme.

À la veille de cet événement, j'ai appris par la presse que l'échevin des Sports avait pris l'initiative d'inviter les organisateurs pour leur annoncer le possible maintien du stade au-delà de la date fatidique de 2020. La pérennisation du mémorial devient ainsi possible, et il y a de quoi se réjouir pour ceux qui, comme nous, souhaitent dégager une solution. Toutefois, cette annonce pose une série de questions.

Quels faits concrets vous ont-ils amené à changer radicalement de position ?

Qui a pris l'initiative de cette rencontre avec les organisateurs et pourquoi à la veille de la tenue du mémorial Van Damme ?

Quel élément nouveau justifie une telle annonce ?

Les revirements successifs de l'échevin des Sports me font perdre tout repère. Je n'arrive plus à le suivre au fil de ses déclarations contradictoires. Quelle valeur peut-on encore accorder à ses paroles, désormais ?

M. l'échevin aime la valse, la valse à quatre temps :

- 1er temps : il nous annonce un groupe de travail chargé d'étudier l'avenir du mémorial Van Damme à moyen terme.
- 2e temps : il affirme que la pérennisation du mémorial n'incombe pas à la Ville.
- 3e temps : nous apprenons que la Ville retient la date de 2020 pour la démolition du stade. Cette décision était justifiée par le fait que dès lors que la

Ville devait payer 4 millions d'euros par an pour le futur stade, le maintien concomitant du stade Roi Baudouin risquait de peser sur ses finances. En le démolissant dès l'entame des travaux du nouveau stade, la Ville réaliserait une opération blanche en ne faisant que transférer ces coûts annuels de 4 millions vers le nouveau stade. Il s'agissait donc d'une opération blanche pour le contribuable bruxellois.

- 4e temps : l'échevin annonce que le stade Roi Baudouin sera maintenu au-delà de 2020.

J'avoue ne plus rien comprendre et je souhaite donc connaître la position officielle du Collège quant à l'avenir du stade Roi Baudouin.

Que va-t-il devenir ? Sera-t-il démoli en 2020 ?

Où seront organisées les éditions du mémorial Van Damme après 2020 ? S'il est prévu qu'elles se déroulent dans le stade Roi Baudouin, une étude est-elle en cours sur sa possible rénovation ? Un budget est-il prévu à cette fin ?

La Ville a-t-elle contacté les autres communes et les autres niveaux de pouvoir, dont les Communautés, qui vous ont adressé un courrier commun afin que le mémorial Van Damme continue d'être organisé à Bruxelles ?

Quel est le coût réel d'entretien du stade Roi Baudouin ? Vous nous avez avancé le chiffre de 4 millions € par an. Je voudrais vous entendre sur ce point.

Au cas où vous ne pourriez pas me donner les chiffres précis aujourd'hui, je vous ai transmis une question écrite à ce sujet.

M. Maingain.- M. l'échevin du sport, des stades, de l'athlétisme, je m'y perds ! En lisant cette nouvelle annonce, je me suis demandé s'il y avait un capitaine à bord. Dans la gestion de ce dossier, nous avons l'impression que l'échevin navigue à vue, à coup d'effets d'annonces et de promesses qui n'ont jamais été concrétisées. Nous n'en sommes pas à la première déclaration contradictoire de l'échevin dans la gestion de ce dossier : nous allions sauver le mémorial Van Damme, les championnats d'Europe allaient être organisés au stade Roi

Baudouin, le même mémorial n'était pas le bienvenu sur le territoire de la ville... Et voilà qu'il sera finalement, peut-être, organisé à Bruxelles, voire même au stade Roi Baudouin !

Qu'en est-il du groupe de travail dont vous avez annoncé la création ?

Quelles sont les avancées concrètes ? Nous souhaitons des actes, un calendrier précis. À force de déclarations contradictoires, nous avons l'impression que l'échevin joue la montre en attendant que d'autres dégagent une solution. Vous l'avez dit vous-même, l'échéance 2020 approche. Nous souhaitons que la priorité soit accordée à l'athlétisme. Ce n'est pas à l'athlétisme de payer vos errements en termes de choix politiques. Nous vous demandons de définir un cap et de prendre des engagements concrets. Vous ne pouvez pas continuer à tromper le monde de l'athlétisme et les organisateurs du mémorial Van Damme en leur donnant de faux espoirs.

Soit vous nous annoncez un calendrier précis et un projet concret, soit nous ne pourrions que dénoncer le fait que vous lancez des promesses sans les tenir, sans vision ni motivation à défendre ce dossier.

Mme Nagy.- Le 22 juin, l'échevin des Sports de la Ville de Bruxelles déclarait au Conseil communal : « La Ligue belge d'athlétisme elle-même a rejeté l'idée d'organiser un championnat d'Europe en 2022, et l'organisateur du mémorial Van Damme n'a guère montré d'intérêt. Donc, le dernier mémorial Van Damme au stade Roi Baudouin aura lieu en 2020. » Nous avons aussi appris que le groupe de travail chargé de réfléchir à l'avenir du mémorial Van Damme n'avait jamais abouti, contrairement à celui piloté par la Ville pour le stade de football.

Le 11 septembre dernier, semaine du mémorial Van Damme, le journal *Le Soir* développait sur trois pages l'annonce de M. Courtois selon laquelle « le stade Roi

Baudouin n'est pas encore mort ». L'échevin y affirmait : « Il n'y a désormais plus de date de démolition programmée du stade. Nous allons prendre le temps

qu'il faut pour étudier toutes les possibilités quant à l'avenir du mémorial. Il n'y aura donc aucun tabou. » Confirmez-vous ces propos ?

Ce long article faisait suite à une réunion qui aurait été organisée à l'hôtel de ville, en présence du Bourgmestre, de vous-même et des organisateurs du mémorial Van Damme. Confirmez-vous la tenue d'une telle réunion et, le cas échéant, quelles en ont été les conclusions ? Quels engagements la Ville a-t-elle pris envers les organisateurs du mémorial Van Damme ?

On ne peut que se réjouir du maintien du mémorial et de la reconnaissance de l'athlétisme, ainsi que de celle de l'Excelsior qui occupe le stade Roi Baudouin. Pour rappel, la Ville de Bruxelles devra déboursier 4 millions par an pour un nouveau stade qu'elle s'engage en outre à racheter au prix du marché après 99 ans.

Aujourd'hui, vous nous annoncez le possible maintien du stade Roi Baudouin. La Ville a-t-elle la capacité de déboursier 4 millions pour le nouveau stade et autant pour l'entretien du stade Roi Baudouin, soit 8 millions par an ?

Au-delà du coup médiatique, les Bruxellois, les sportifs et le Conseil communal sont en droit de connaître les options du Collège et les moyens concrets envisagés pour pérenniser le mémorial Van Damme.

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de burgemeester, ik sluit me aan bij de voorgaande sprekers.

Ik heb nog twee bijkomende specifieke vragen. Ik wil echter eerst en vooral de heer Maingain feliciteren voor zijn duidelijke taal, maar ik hoop dat hij die duidelijke taal in de toekomst ook in het Brussels parlement zal spreken want daar is dat maar een klein stemmetje als het over de Memorial Van Damme gaat. De twee specifieke vragen die ik heb - ik verwijs in dat verband naar de uiteenzetting van mevrouw Nagy - gaan over die vier miljoen euro. Het publiek wordt hier toch een beetje misleid.

Het Boudewijnstadion kostte de stad Brussel in het verleden netto ongeveer 2

miljoen euro per jaar. Men zegt dat dit bedrag nu wordt geïnvesteerd in het nieuwe Eurostadion. Niet alleen is dat bedrag veel groter, bijna 4,5 miljoen, ook de lading is totaal verschillend. We realiseren ons dat misschien niet genoeg. De twee miljoen euro werd geïnvesteerd in sport en de 4,5 miljoen wordt geïnvesteerd in de public relations van het stadsbestuur, met VIP-ruimtes, met 1000 tot 2000 zitjes om uit te delen. Dat is een gans andere zaak. Er is nooit een publiek debat geweest over het feit of het in orde is dat wij fondsen weghalen van sport en investeren in public relations. In feite zou de titel van de schepen van sport moeten worden uitgebreid tot “schepen van sport en public relations van dit stadsbestuur”.

Waarom draaien we dat niet terug en gaan we niet opnieuw investeren in echte sport?

Er circuleren al geruime tijd geruchten over de gevel van het Koning Boudewijnstadion. Is die gevel al dan niet beschermd? Kan de stad Brussel daar meet doen wat ze wil? De schepen weet misschien het antwoord op die vraag. Ik herinner mij dat er bij de eerste renovatie toch wat te doen was rond die beelden.

De heer Courtois, eerste schepen.- Mijnheer de burgemeester, sinds 2013 heeft het Brussels Hoofdstedelijk Gewest beslist om twee werkgroepen op te richten, één voor voetbal en één voor atletiek.

De werkgroep Voetbal is actief geworden, de werkgroep Atletiek is nooit gestart. Dat is een vaststelling en dat was niet onze fout.

Iedereen is daarbij betrokken. De minister van Sport, de BOIC, iedereen was van oordeel dat de Memorial Van Damme in Brussel moet blijven.

Op een zeker ogenblik hebben wij, samen met de burgemeester, beslist om die fameuze werkgroep bijeen te roepen.

Avec le Bourgmestre, nous avons effectivement rencontré les organisateurs du mémorial Van Damme, auxquels nous avons annoncé que nous voulions voir

mis en place le groupe de travail institué par la Région en 2013. Doivent y être représentés les ailes francophone et néerlandophone de la Fédération d'athlétisme, les organisateurs du mémorial Van Damme, le Comité olympique belge, les ministres des Sports - plus nombreux que nos médailles, ils souhaitent le maintien de l'événement, mais sans jamais rien proposer... -, les Régions concernées et la Ville. Nous sommes prêts à prendre nos responsabilités pour que ledit groupe de travail soit opérationnel dans les plus brefs délais. Toutes les options sont sur la table, dans notre Région ou ailleurs dans le pays. Jamais nous n'avons soumis de proposition définitive.

Souhaitons que ce groupe de travail se réunisse au plus vite. J'ai indiqué que si la Ville devait être impliquée dans un quelconque projet, elle ne serait pas la seule à s'y engager. Il est grand temps : la Région bruxelloise a chargé le monde de l'athlétisme de créer un groupe de travail en 2013. Il n'est pas question, pour la Ville, d'abandonner l'athlétisme, ni le club centenaire de l'Excelsior, ni un événement de niveau international, mais elle ne prendra rien à sa charge sans avoir étudié toutes les options.

M. Fassi-Fihri.- Vous rejetez la faute sur d'autres. Entre 2013 et 2015, il aura fallu deux ans pour que vous annonciez votre intention d'organiser ledit groupe de travail.

M. le Bourgmestre.- Initialement, ce n'était pas à la Ville de le faire.

M. Fassi-Fihri.- Quoi qu'il en soit, je constate que c'est la Ville qui est à la manœuvre dans le dossier du stade Roi Baudouin et du futur stade, même si elle négocie une série de points avec la Région.

M. Courtois, premier échevin.- Adressez-vous à la Région !

M. Fassi-Fihri.- Assumez vos responsabilités ! C'est la Ville qui a lancé le projet Neo et celui du nouveau stade. Il lui incombait de demander aux intéressés de se mettre autour de la table.

Vous avez clairement indiqué que la dernière édition du mémorial Van Damme au stade Roi Baudouin aurait lieu en 2020. Aujourd'hui, vous nous dites que ce ne sera peut-être pas le cas. Or vous avez affirmé que vous aviez besoin de fermer le stade Roi Baudouin - selon vous, il coûte 4 millions € par an à la Ville en entretien - pour payer les 4 millions € annuels de participation dans le nouveau stade. Qu'en est-il ?

Comment seront financés ces projets ?

M. le Bourgmestre.- Les représentants de l'athlétisme nous ont annoncé, lors de la réunion qui s'est tenue dans mon bureau, que M. Colin, ministre cdH de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tenait à leur disposition un montant 30 millions €.

M. Maingain.- Dans ce débat entre libéraux et cdH, M. Courtois nous donne des réponses de jésuite. Il nous dit que toutes les options sont sur la table, mais il ne prend pas position. Or, ce que nous lui demandons, c'est, justement, d'agir ! Il nous répète que la Ville ne pourra pas faire tout toute seule. C'est là que l'on voit où vont ses priorités, entre le football et l'athlétisme. Quand il s'agissait de dégager une solution pour le premier, en 2020, il a créé un groupe de travail et porté ce projet avec énergie. Pour le football, il a fait son travail ; pour l'athlétisme, il était aux abonnés absents. Combien de fois n'ai-je demandé à l'échevin de déployer la même énergie pour l'athlétisme que pour le football. Cela fait deux ans que nous insistons sur ce point !

(Rumeurs)

Ce n'est pas aux autres niveaux de pouvoir de supporter les conséquences de vos errements politiques. Je n'entends aucune proposition concrète pour l'avenir du mémorial Van Damme et de l'Excelsior, aucune ! Il est temps que vous nous indiquiez votre vision politique en la matière et que vous fixiez un calendrier. Il est effarant de constater qu'un échevin des Sports refuse de se battre pour pérenniser un événement aussi important que le mémorial Van Damme. Cela fait

deux ans que nous vous interrogeons sur l'avenir du mémorial Van Damme et du club de l'Excelsior, et aucune solution n'est en vue.

J'ai plaidé à la Région bruxelloise pour qu'une solution soit dégagée ensemble, mais cessez de répéter que la responsabilité en incombe aux autres. L'exclusion de l'athlétisme hors du stade Roi Baudouin résulte de votre choix politique.

Mme Nagy.- M. Courtois est très fort ! Non seulement il engage la Ville pour 4 millions € pendant 30 ans, voire plus, mais la Ville devra racheter ce stade après 99 ans ! En outre, il profite de la présence de la famille Borlée et de l'effet médiatique du mémorial Van Damme pour s'exprimer sur trois pages, dont la une, d'un quotidien.

Monsieur l'échevin, dans l'article dont question, vous déclarez que la date de 2020 n'est plus d'actualité s'agissant de la démolition du stade Roi Baudouin. Or vous nous aviez affirmé le contraire lors de notre débat autour du projet Neo. Confirmez-vous vos déclarations parues dans la presse le 11 septembre ? Pourquoi investir tant dans un stade de football alors que l'athlétisme, quant à lui, est mis de côté. Le problème réside dans le fait que M. Platini n'a jamais demandé à M. Courtois ce qu'il comptait faire du mémorial Van Damme...

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de burgemeester, ik heb nog een bedenking en zou toch graag nog een antwoord krijgen op een vraag die ik had gesteld.

U hebt zelf toegegeven dat het bouwen van een atletiekstadion eigenlijk niet mogelijk is zonder officiële hulp wegens commercieel niet haalbaar.

We moeten nu vaststellen dat alle energie gegaan is naar het stadion dat het gemakkelijkst te financieren is, namelijk het voetbalstadion. Het moeilijke stadion, het atletiekstadion, is gewoon in de schuif blijven liggen.

Daarnaast vind ik het vreemd dat ik geen antwoord krijg op mijn vraag of die gevel nu al dan niet beschermd is. Ik zou daar nu graag een antwoord op krijgen.

M. Courtois, premier échevin.- Pour un échevin qui ne s'intéresse qu'au football, je vous donnerai les chiffres relatifs à l'athlétisme : subside au mémorial Van Damme de la part de la ville de Bruxelles : 75.000 € ; subside à l'Excelsior : 15.000 €. Les subsides octroyés aux diverses manifestations autour de l'athlétisme dépassent 165.000 €, soit beaucoup plus que pour le football, le basket et les autres sports.

M. Maingain.- C'est oublier les 4 millions € déboursés pour le stade de football !

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de burgemeester, waarom mogen wij niet weten of die gevel beschermd is of niet?
